

Tonique des Prisonniers

Les changements de camp

Les changements de camp fréquents survenus la semaine dernière, ont valu aux services compétents une nombreuse correspondance, et nous sommes heureux de pouvoir donner aujourd'hui quelques réponses.

On sait que la grande majorité des prisonniers des camps, sont employés à différents travaux, agricoles, forestiers, industriels, construction de routes, de ponts, de bâtiments, etc.

Les autorités allemandes, au fur et à mesure de l'état d'avancement de ces travaux, se trouvent donc amenées à envoyer les prisonniers spécialistes dans d'autres régions ou des travaux analogues doivent être entrepris, et particulièrement le cas pour l'agriculture.

Beaucoup de prisonniers écrivent par exemple qu'après les travaux d'arrachage des pommes de terre dans les régions du Nord, ils se font transférer dans un autre camp.

LA, on les emploie à des travaux différents, par exemple des travaux forestiers. Ainsi, la main-d'œuvre que, par le droit de la guerre, l'Allemagne peut employer, est constamment occupée, mais les travaux surtout dans l'agriculture, étant saisonniers et régionaux, il est évident que cet emploi constant et itinérant des prisonniers par les autorités allemandes, entraîne avec le changement de saison, des changements de régions et par conséquent des changements de camp.

La question qui se pose est celle-ci : les lettres et les colis envoyés par les prisonniers quand ils changent de camp ? Nous pouvons dire qu'en principe, les colis suivent.

On espère cependant que des difficultés dues aux conséquences pourraient être préjudiciables à nos prisonniers, cessent bientôt et que les prisonniers changeant de camp recevront tous les envois des familles.

Les salaires et soldes

On demande encore souvent, si les prisonniers qui sont astreints à des travaux en Allemagne, sont payés.

En principe ils reçoivent un salaire proportionnel à celui des ouvriers allemands occupés eux-mêmes aux mêmes travaux. Néanmoins, comme ils sont nourris et logés et ne paient évidemment pas d'impôts, le salaire qu'ils reçoivent est inférieur à celui d'un ouvrier allemand pour un salaire identique.

On demande aussi si les prisonniers peuvent envoyer une partie de ces salaires à leur famille.

La question est complexe, mais n'a pas encore reçu de solution. Il en est de même pour le soldes des officiers et sous-officiers, ce soldes et ces salaires étant payés dans une monnaie spéciale, appelée « monnaie de camp ». Pour qu'elle puisse arriver utilement aux familles, il faudrait que cette monnaie de camp subisse des opérations de change et de transfert dans une monnaie quelconque.

Encore une fois, nous pouvons affirmer que la question est à l'étude. Au contraire, en ce qui concerne les sommes en argent français confiées aux prisonniers, nous pouvons dire que leur captivité n'a pas empêché de leur être envoyés par eux à leur famille, ainsi qu'il a été déjà dit à plusieurs reprises.

Néanmoins, il se passe nécessairement un certain nombre de jours entre l'expédition des sommes par les autorités du camp et leur réception par la Croix-Rouge française, à Vichy, chargée de les faire parvenir aux familles.

Donc, si votre prisonnier vous a fait savoir qu'il vous avait envoyé de l'argent, vous pouvez être certain que cet argent vous arrivera. Il suffit, évidemment, d'être patient.

Une brochure à consulter

Beaucoup de personnes demandent où ils peuvent trouver des boîtes pour faire des lettres destinées à leurs chers prisonniers.

Nous ne pouvons pas indiquer de noms de fabricants, mais nous sommes persuadés que les quincailleries, les magasins à succursales multiples, etc., sont, dans les villages comme dans les villes, en mesure de fournir des boîtes pour conserves.

Nous recevons beaucoup de demandes auxquelles nous avons déjà répondu : Peut-on envoyer des produits pharmaceutiques, de l'aspirine, des remèdes reconstituants, des comprimés, des pilules, du sucre, de l'amadou, des rasoirs, des ciseaux, de la colle, etc., etc.

Comme nous l'avons déjà dit nous devons répondre non à de semblables demandes. Nous ne saurions trop vous conseiller de consulter la brochure intitulée « Les prisonniers de guerre », à ce qu'il faut savoir ». Cette brochure contient tous les renseignements indispensables. Elle est publiée, rappelle-la, sous le patronage de la Croix-Rouge française.

Vous y trouverez une réponse à la plupart des questions que vous nous posez et cela vous évitera de nous écrire.

La chaussure, les vêtements

Nous allons maintenant attirer tout spécialement votre attention sur un envoi qui peut faire à nos prisonniers un grand plaisir et leur rendre un service très appréciable. Nos prisonniers, avant d'être envoyés dans un camp, ont souvent beaucoup de vêtements, de chaussures, de chaussures usées.

Dans la plupart des camps on a créé des ateliers de cordonnerie mais les cordonniers manquent de cuir. Il faudrait donc leur envoyer de quoi leur faire une paire de chaussures.

Allez donc chez votre cordonnier, demandez-lui ce que vous désirez et dites-lui pourquoi. Il ne refusera certainement pas de couper et de vous céder au meilleur prix le cuir nécessaire pour faire cette paire de chaussures, qui tiendra au sec les pieds de votre prisonnier et lui sera précieux, soyez-en sûrs, avec le plus grand plaisir.

Il semble que beaucoup de lecteurs n'ont pas compris ce que nous leur avons donnée comme suite aux instructions de l'Autorité militaire allemande en ce qui concerne les envois de vêtements.

Nous vous avons expliqué que l'Allemagne autorise l'envoi de vêtements aux prisonniers mais à l'exclusion des vêtements qui peuvent avoir une apparence civile.

Du point de vue des Autorités allemandes, cette exclusion s'explique par leur désir de rendre plus difficiles les évènements.

C'est évident que le port de vêtements d'apparence civile pourrait faciliter les évènements.

C'est facile à comprendre mais il paraît souvent difficile pour les familles de faire une distinction entre les vêtements militaires et ceux qui ont une apparence civile. Il est évident que le port de vêtements d'apparence civile pourrait faciliter les évènements.

C'est facile à comprendre mais il paraît souvent difficile pour les familles de faire une distinction entre les vêtements militaires et ceux qui ont une apparence civile. Il est évident que le port de vêtements d'apparence civile pourrait faciliter les évènements.



Les grandes races bovines françaises

LES UNES S'ACCLIMATENT DANS LES RÉGIONS ÉLEVÉES LES AUTRES EN PLAINE OU SUR LES PLATEAUX

La race limousine

La race bovine limousine est une race de région relativement élevée, accidentée à climat rude, améliorée par le labour constant des éleveurs.

Cette race est surtout en vue de la production de la viande. Sa rusticité remarquable et son aptitude au travail en font, en outre, un bétail très apprécié des régions de grande culture.

SES CARACTÉRISTIQUES

La conformation type du producteur de viande bas sur pattes assure un minimum de déchets et un rendement élevé en viande de qualité et en rendement total net.

Quelques lettres

Voici quelques renseignements sur la vie dans deux stades.

« Chers Parents, j'ai reçu trois colis et deux cartes, l'un du 1er septembre, l'autre du 12. Je ne sais comment vous remercier.

« Nous avons déjà eu deux jours de neige, c'est très agréable, notre baraque est bien chauffée, nous ne craignons pas le froid.

« Le temps a été mis à la pluie, véritable temps de novembre.

« Pour la Toussaint, nous avons eu une messe à 6 h. 30. Le soir nous avons fait un bon dîner, menu : potage au viande, saucisson, singe, fromage, pain d'épice, confiture, véritable festin dû en partie à vos envois.

« Hier dimanche, il y eut un concert. Parmi les artistes, un 1er prix de Conservatoire de violon de Liège, un 1er prix de flûte de Metz, un 1er prix de piano, programme choisis. Cela a fait passer agréablement l'après-midi.

« En somme, les journées passent assez vite.

« Pour le jour des morts, le professeur d'allemand a organisé une petite séance entre nous. Il eut d'ailleurs la grande délicatesse de nous laisser seuls et ce fut très émouvant. Notre baraque s'est remplie peu à peu car on a mis avec nous des professeurs et des instituteurs, avocats, professeurs, etc. Aussi la vie est-elle un peu plus animée.

« Le stage 3-A ou est interné ce prisonnier de guerre est situé aux environs de Berlin.

« Une autre personne, demeurant à Saint-Leonard-de-Noblat a aussi écrit une précédente lettre. Voici ce qu'elle nous a écrit :

« Avec plaisir je vous communique des fragments d'une lettre de mon prisonnier, susceptibles de rassurer encore des doutes quant aux conditions de vie.

« Stage 3-A, 16 novembre 1940. Aujourd'hui, 10 novembre 1940, le sixième jour, tu vois, le service s'améliore, comme je te le disais par une précédente lettre. Diminue le nombre, deux ou trois par semaine suffisent. Supprime le sucre, j'en ai presque un kilo et je n'en use que deux tiers de morceau par jour. Surtout n'envoie pas de linges, car j'en ai bien assez. Les lettres étaient délicieuses, le pain aussi ; quant aux conserves, je ne les ai pas encore ouvertes, je les réserve pour les mauvais jours possibles. Aussi n'expédie pas trop de viande, car j'en ai bien assez.

« De plus, comme employés, nous touchons de temps en temps un casse-croûte en supplément. Les colis sont arrivés en parfait état. Il m'en reste deux que je mangerai le soir de ce jour-ci. En un mot, la captivité se passe bien, le moral est bon, la santé aussi. J'ai de bons camarades, c'est la vie de la grande famille. Hier j'ai reçu la lettre du 20 septembre. Elle est très intéressante, je compte avoir bientôt des nouvelles plus récentes. Surtout soigne toi bien et courage. Chaque jour allège le poids de l'exil.

« Et voici une troisième lettre :

« J'ai mon mari et trois beaux-frères prisonniers en Allemagne. Le plus jeune d'entre eux, qui se trouve au camp Stage 5-A.

« Mon mari reçoit très vite ses colis : en peu de temps, il a reçu quatre colis plus vite que les autres ou lettres. Mon mari est dans une ferme, il dit qu'il est bien nourri et bien traité.

« Voilà qui pourra rassurer les familles qui ont les leurs dans le même camp, mes beaux-frères reçoivent très bien leurs colis, en bon état.

La race hollandaise pie noire

La race bovine hollandaise pie noire est l'un des types les plus élevés de la race bovine du Nord de l'Europe. Comme le porc grand blanc c'est une race internationale qui s'accommode de toutes les situations à condition de lui procurer l'abri nécessaire et l'alimentation abondante qui lui est indispensable.

C'est tout spécialement une vache adaptée à la production industrielle du lait de consommation. Dans ce rôle, elle excelle.

Bas sur pattes, grande taille, son pelage noir, elle a la tête petite, les cornes fines, se remarque par l'absence de taches ; sa ligne dorsale est soutenue ; son tronc est long, ses hanches sont très écartées ; ses caractéristiques laissent très accusés.

UN RENDEMENT LAITIÈRE MAINTENU

Les rendements laitiers de 35 à 40 litres, après vêlage, ne sont pas exceptionnels et l'aptitude laitière se maintient longtemps à un niveau élevé. Les productions au delà de 5.000 litres de lait sont nombreuses et beaucoup de vaches d'élite arrivent à donner de 7.000 à 8.000 litres de lait et plus en une lactation de 300 jours.

Le lait ainsi donné en abondance convient tout particulièrement à la consommation directe. Autour des grandes villes, on recherche ces laitiers, notamment dans les grandes vacheries. Considérée exclusivement comme une grosse productrice de lait, la race hollandaise se révèle, depuis quelques années, grâce à une sélection rigoureuse, comme une bonne beurrière.

Le contrôle laitier ayant permis de constater que les vaches fortement charpentées possèdent souvent des qualités laitières supérieures de premier ordre, l'attention des éleveurs s'est portée sur la conformation.

Le bétail hollandais pie noir convient tout spécialement à l'exploitation intensive dans les régions tempérées et riches. Ses qualités exceptionnelles ont été appréciées depuis longtemps par les éleveurs étrangers. Au Brésil, au Chili, en Colombie, aux États-Unis, il ne donne que des

Faucheuses et moissonneuses-lieuses

Le bilan de l'après-guerre : nos bovins ont diminué de 10 à 15 %, nos ovins et nos porcs ont perdu le cinquième de leur effectif

Dans la plupart des domaines le gouvernement a ordonné un inventaire de nos richesses pour mesurer le plus exactement possible l'état de notre capital mobilier et immobilier après les événements de juin.

Pour notre cheptel cet indispensable recensement a été fait en septembre dernier, et bien que les chiffres définitifs et officiels ne soient pas encore publiés nous sommes en mesure de donner ici, quelques résultats d'ensemble.

LES BOVINS

Tout d'abord les effectifs bovins, évalués en 1938 à 15.821.000 unités, auraient diminué de 10 à 15 %.

Avant la guerre le cheptel avait été déjà assez éprouvé par la fièvre du charbon, pendant la guerre le cheptel bovin a été fortement réduit pendant les trois premiers mois et surtout en mai et juin.

LES PORCS ET LES MOUTONS

L'espèce ovine et l'espèce porcine évaluées respectivement en 1938 à 9.872.000 unités et à 1.128.000 unités la perte doit être évaluée à au moins un cinquième de la totalité.

Cette proportion déjà assez forte peut encore s'aggraver pour le porc, en raison de la mortalité élevée des porcelets.

LA COCCIDIOSE DU LAPIN

De nombre lapins sont décimés chaque année par une maladie appelée coccidiose.

Après avoir expérimenté le thymol contre ce redoutable fléau, nous avons recommandé à plusieurs éleveurs qui s'en sont bien trouvés.

Sous le nom de « coccidiose » on doit entendre un groupe de maladies résultant de l'engorgement de l'organisme par des parasites dits coccidies.

Les coccidies sont des parasites microscopiques vivant dans les terriers humides, dans l'eau des marais, les fourrages et l'eau de bassin sont donc les véhicules naturels de ces germes nocifs.

Chez le lapin, la coccidiose provoque une affection dite « gros ventre » ; cette maladie peut aussi être provoquée par d'autres causes et le diagnostic ne peut être précis qu'à l'autopsie ou à l'examen des excréments au microscope.

Le lapin infecté peut résister pendant une période dont la durée est très variable ; mais en général il devient triste, perd l'appétit, s'anémie, maigrit et peu à peu devient incapable de se reproduire. On peut constater des diarrhées profuses qui accélèrent la marche de la maladie.

Chez les lapereaux, la coccidiose est d'autant plus meurtrière que chez les adultes.

Opérer comme il est dit plus haut pour la barre et les lames. Enlever les toiles, les faire sécher, les enrouler et les placer dans un endroit sec.

Nettoyer très soigneusement toutes les parties de la machine, enlever les pailles et les grains qui peuvent rester dans les différents organes. Nettoyer plus particulièrement le noueur, l'essuyeur et graisser à l'huile, la béc, le contre-éc, le dé, les engrenages, le rouleur et le retourneur. Envelopper le noueur avec un vieux sac.

Retourner la machine dans un endroit clos et bien aéré.

LES MALADIES DES PORCINS

Dans l'élevage des porcs, les maladies sont fréquemment d'allure épidémique et il convient de faire appel aussitôt au vétérinaire.

Le rouget qui est d'une évolution rapide est caractérisé par l'apparition à la base des oreilles, au pourtour des yeux, sous le ventre et la face interne des cuisses de taches rouges plus ou moins étendues.

Les injections pratiquées sous la peau, au sérum spécial contre le rouget en ont facilement raison.

Le rouget peut être communiqué à l'homme par une plaie. Il faut donc prendre toutes les précautions voulues et faire appel à un médecin si cela échoue.

Le rouget infectueux du porc est très fréquente dans les élevages de porcs. La médication qui est habituellement pratiquée consiste à distribuer chaque jour aux porcs malades, dans du lait, de 0 gr. 50 à 1 gramme de bleu de méthylène pendant 5 à 6 jours consécutifs.

Il faut, en tout cas, séparer et isoler rigoureusement tous les malades et les suspects et pratiquer une désinfection soignée des locaux.

La pneumonie contagieuse du porc est due à une infection générale de l'organisme et se transmet avec la plus grande facilité. Elle atteint surtout les porcs jusqu'à l'âge de 6 mois. Elle est en général mortelle et aucun traitement n'est vraiment efficace.

Si elle atteint des animaux de 6 à 6 mois, il est recommandé de les faire abattre aussitôt.

Contre les premières gelées

Un propriétaire de cerger vient d'installer dans sa plantation une série de petits journaux émettant une fumée qui doit combattre la gelée ; l'arrivée de celle-ci est annoncée par une sonnerie déclenchée par une cellule de sélénium.

DOMMAGES DE GUERRE ET FERMAGE

Propriétaires et fermiers seront souvent embarrassés pour fixer leurs droits respectifs lorsque des destructions ou des dilapidations de la guerre auront émaillé les récoltes.

Deux textes peuvent, cependant les sortir d'embarras : le Code civil d'une part, le décret-loi du 1er juin 1940 d'autre part.

Le Code civil a prévu dans ses articles 1789 et suivants la disparition de la totalité ou de la moitié d'une récolte « par cas fortuit » et la guerre revêt dans la pensée du législateur à ce point le caractère de « cas fortuit » ; que même si le fermier a mis à sa charge exclusive par le bail les cas fortuits, il n'a pas à subir les conséquences des cas fortuits extraordinaires tels que les ravages de la guerre (art. 1789).

Ainsi donc, en cas de perte de la totalité ou de la moitié des récoltes, le fermier a droit à la moitié de la récolte par bail fait de guerre, notre vieux Code civil fournit une solution.

En cas de bail d'une année, le preneur sera déchargé d'une partie proportionnelle du prix de la location (art. 1770) et la Cour de cassation a jugé que cette partie proportionnelle devrait être calculée sur la quantité de la récolte abstraction faite de la valeur vénale ou du prix des produits (arrêt 23 nov. 1919).

En cas de bail portant sur plusieurs années, le locataire est tenu de cette dernière remise du fermage établie soit de suite en prenant en considération les récoltes précédentes qui peuvent avoir été pour le fermier une provision dans un « année terrible », soit seulement en fin de bail après examen des récoltes faites au cours de toutes les années du bail (une remise de fermage, simple, mais non renouvelable, en ce cas immédiatement accordée par le juge) (art. 1769).

Cette législation, pleine de sagesse, servira de base à de nombreux arrangements amiables.

Le Code civil ne pourra, cependant, pas toujours être utilisé. Il suppose en effet, la perte d'un récolte la moitié de la récolte ; il cesse d'avoir son application lorsque la perte des récoltes arrive après la récolte séparée de la terre à moins que le bail ne donne au propriétaire une provision de la récolte en nature (art. 1771) ; il ne vise enfin aucunement la trouble apporté par la guerre dans l'exploitation par suite de la mobilisation des hommes, de la réquisition des chevaux et autres événements qui ont entraîné une diminution des récoltes normales sur la perspective desquelles le bail avait été conclu.

Dans toutes ces hypothèses, le texte qui fixera le droit des propriétaires et des fermiers jusqu'au décret qui, après la signature de la paix, mettra officiellement fin aux hostilités, c'est le décret-loi du 1er juin 1940.

En vertu de ce texte, à défaut d'accords amiables souhaitables, le juge de paix pour les fermages de moins de 4.500 fr. le président du Tribunal civil pour les fermages de plus de 4.500 fr. et le juge d'arrondissement pour les fermages en cas d'exploitation troublée par la guerre (Miliou 16 nov. 1939). Il pourra statuer en outre sur la restitution des baux en cours ou sur la prorogation de ceux qui ont été conclus en raison de la guerre.

Ainsi s'expliquent par le décret-loi du 1er juin 1940 les difficultés qui ne peuvent être résolues par le Code civil.

Pierre DE FELICE, Avocat à la Cour d'appel de Paris.

NOS MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 17

HORIZONTELEMENT. — I. Qui ne cessent point. — II. Royal. — III. Empêche le tirage. — IV. Arrêt de la messe. — V. Entrée dans le monde. — VI. Mots délicats. — VII. Epreuves. — VIII. Certaines ouvertures se font en son honneur. — IX. Préface officielle fin aux guerres. — X. Préface officielle fin aux guerres. — XI. Charpentier ; Bien établi.

VERTICALEMENT. — 1. Développement de la civilisation. — 2. Rythme. — 3. Initialité répétée d'un point cardinal. — 4. Facile (fém.). — 5. Très peu commun. — 6. Disposition générale. — 7. Excuse. — 8. Fin de participation. — 9. Négligence. — 10. Verbe avoir. — 11. Qui sont point employés. — 12. Affabulation. — 13. Conjonction. — 14. Département. — 15. Légumineses. — 16. Contracte ; Recherche. — 17. Préface signifiant un dédit. — 18. Roi de Juda.

SOLUTION DU PROBLEME N° 16

HORIZONTELEMENT. — I. Presto. — II. Sang. — III. Serviable. — IV. Muscles. — V. Boule. — VI. Mouton. — VII. Proutie ; Serf. — VIII. Lycée. — IX. Mu. — X. VII. Ut. — XI. Erallée. — XII. Iba. — XIII. Faux. — XIV. Emeu ; Sa. — XV. Xma ; Juc ; XI. Pal ; Météorin.

VERTICALEMENT. — 1. Paraphrase. — 2. Rythme. — 3. Escro. — 4. Sem. — 5. Secours. — 6. Us. — 7. Trouvères. — 8. Ouvre. — 9. As. — 10. 7. Ire. — 11. Mu. — 12. Sa. — 13. Sufète. — 14. Abime. — 15. Le. — 16. 10. Mi. — 17. Orteil. — 18. Génuflexion.

Il faut répéter qu'elle ne doit rien avoir aux encouragements officiels ; la République parlementaire l'a ignoré sans de rares occasions. Mais de grands patrons ont pu lui donner l'impulsion vivante, intelligente, désintéressée.

Résultat : 415.000 adhérents à la Société d'Horticulture et des Jardins Ouvriers de France, dont le siège social est à Valenciennes. Dans les régions où il n'y a pas de sociétés, il faut donner l'impulsion vivante, intelligente, désintéressée.

Alors, soutenu par de généreuses initiatives, par d'innombrables événements, l'œuvre a grandi au point d'être présente dans tout ce sévère paysage de corons et de cheminées, quelle égalité de ses massifs de fleurs et de ses verdure. Il faut qu'elle nous appelle.

JARDINAGE

JARDINS OUVRIERS

Le jardin ouvrier est une des œuvres sociales les plus pertinentes, les plus humaines et les plus vastes.

C'est dans les provinces du Nord qu'il a pris naissance. En Flandre, en Picardie, l'ouvrier a trouvé le retour aux confins de la journée, les dimanches en famille, ce petit coin de terre nécessaire à l'instinct ancestral, ce morceau de sol où il est maître, où il fait naître, à l'air est, le chou et les poireaux, les pommes de terre et les carottes de la ménagère, et aussi les beaux géraniums rouges, si chers aux gens de « du Nord », si riches de lumière plantée sur les meubles luisants, dans les pénombres chaudes qu'alimentent les grands peintres de Flandre.

Alors, soutenu par de généreuses initiatives, par d'innombrables événements, l'œuvre a grandi au point d'être présente dans tout ce sévère paysage de corons et de cheminées, quelle égalité de ses massifs de fleurs et de ses verdure. Il faut qu'elle nous appelle.

Alors, soutenu par de généreuses initiatives, par d'innombrables événements, l'œuvre a grandi au point d'être présente dans tout ce sévère paysage de corons et de cheminées, quelle égalité de ses massifs de fleurs et de ses verdure. Il faut qu'elle nous appelle.

Alors, soutenu par de généreuses initiatives, par d'innombrables événements, l'œuvre a grandi au point d'être présente dans tout ce sévère paysage de corons et de cheminées, quelle égalité de ses massifs de fleurs et de ses verdure. Il faut qu'elle nous appelle.

Alors, soutenu par de généreuses initiatives, par d'innombrables événements, l'œuvre a grandi au point d'être présente dans tout ce sévère paysage de corons et de cheminées, quelle égalité de ses massifs de fleurs et de ses verdure. Il faut qu'elle nous appelle.

Alors, soutenu par de généreuses initiatives, par d'innombrables événements, l'œuvre a grandi au point d'être présente dans tout ce sévère paysage de corons et de cheminées, quelle égalité de ses massifs de fleurs et de ses verdure. Il faut qu'elle nous appelle.

Alors, soutenu par de généreuses initiatives, par d'innombrables événements, l'œuvre a grandi au point d'être présente dans tout ce sévère paysage de corons et de cheminées, quelle égalité de ses massifs de fleurs et de ses verdure. Il faut qu'elle nous appelle.

Alors, soutenu par de généreuses initiatives, par d'innombrables événements, l'œuvre a grandi au point d'être présente dans tout ce sévère paysage de corons et de cheminées, quelle égalité de ses massifs de fleurs et de ses verdure. Il faut qu'elle nous appelle.